

| | | |
|---|----|---|
| Département du MORBIHAN Arrondissement de VANNES Commune de LOCQUeltas | | DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 DECEMBRE 2020 |
| Nombre de Conseillers en exercice | 19 | L'an deux mil vingt, le 07 décembre à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de LOCQUeltas, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur GUERNEVE Michel, Maire. |
| Nombre de Conseillers présents | 18 | |
| Procurations | 0 | |
| Date convocation : 3 décembre 2020 | | |

Présents – GUERNEVE Michel, LE ROCH Michel, HARNOIS Valérie, SANCHEZ Patrick, BARON Hélène, JAN Hervé, JACOB Claude, DUBOIS Colette, DONARD Georges, NICLAS Marylène, PENVERN Anne-Laure, GODEC Sébastien, MAUPAY Clémence, PEDRONO Philippe, GRONNIER Jean-Louis, ALLAIN Christophe, JEGOUSSE-GARCIA Isabelle, LENGRONNE Marcel.

Absents/procurations : YANNIC Angélique.

Secrétaire de séance : DONARD Georges.

OBJET : TARIFS 2021 A LA GARDERIE
(Délibération n°2020.12.95)

Vu le code général des collectivités territoriales,

Il est proposé au Conseil Municipal de voter les tarifs à appliquer à la garderie à compter du 1er janvier 2021, avec prise en compte du quotient familial déterminé par la Caisse d'Allocations Familiales. Les tarifs proposés augmentent de 1% par rapport ceux appliqués en 2020.

| TARIFS | Tranche 1 0-650€ | Tranche 2 651-900€ | Tranche 3 901-1200€ | Tranche 4 > 1200€ | Extérieurs |
|--------------------------|---------------------|-----------------------|------------------------|----------------------|------------|
| Garderie (matin et soir) | 0.43 € | 0.44 € | 0.45 € | 0.46 € | 0.47 € |
| Goûter (soir) | 0.44 € | | | | |

Tout ¼ d'heure commencé est dû. Des enfants de la commune de LOCMARIA GRAND CHAMP sont également présents à cette garderie, car actuellement scolarisés à l'école privée St-Gildas. Monsieur Le Maire est chargé de recouvrer près de la commune de LOCMARIA GRAND-CHAMP sa quote-part pour les frais de fonctionnement.

Par ailleurs, au-delà de 19h00, heure de fermeture de la garderie, le ¼ d'heure de présence est facturé 10 € par famille.

VOTE :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, **à l'unanimité** :

APPROUVE l'augmentation des tarifs de 1% à la garderie pour l'année 2021, comme indiqué ci-dessous,

VOTE l'application de ces tarifs à compter du 1^{er} janvier 2021, comme indiqué ci-dessus.

**Le Maire de Locqueltas,
Michel GUERNEVE.**



Fait et délibéré en mairie le jour, mois et an susdits,
Copie certifiée conforme.

